



Bilan des actions de contrôle de l'ASN pour l'année 2017 et perspectives

5 juillet 2018



Division de Caen
de l'Autorité de sûreté nucléaire







Bilan 2017 - Inspections

Deux inspections ont été menées sur le site de BRENNILIS en 2017 :

- **Une inspection inopinée « gestion des situations d'urgence » menée les 13 et 14 juin 2017 (présentée en réunion CLI en 2017) :**
 - Test de l'organisation d'urgence sur scénario d'incendie 
 - Situation d'urgence hors horaire normal 

- **Une visite générale menée le 28 novembre 2017 :**
 - Respect des engagements 
 - Respect des référentiels de sûreté 



Bilan 2017 - Inspections

Concernant l'inspection de novembre 2017, l'ASN retient que :

- L'exploitant doit apporter plus de rigueur à la réalisation de certains CEP, notamment concernant la mise à disposition du matériel de l'équipe locale d'intervention (ELI)
- L'exploitant a une bonne gestion des écarts et des dysfonctionnements
- L'exploitant a tenu ses engagements et pris en compte les remarques de l'ASN concernant la gestion des situations d'urgence (suites de l'inspection de juin 2017)

Remarques générales sur les inspections de 2017 :

- Bonne préparation des inspections
- Bonne qualité des réponses > attitude constructive, interrogative et réactive suite aux remarques faites en inspection.

Les lettres de suites se trouvent sur le site www.asn.fr



Programme d'inspections pour 2018

Deux inspections sont prévues pour l'année 2018 :

- Inspection « gestion des déchets » réalisée les 13 et 14 mars :

Objectif : faire le point sur la gestion des déchets, notamment en vue de l'instruction de l'étude sur la gestion des déchets déposée par l'exploitant en 2017

L'ASN retient que :

- La gestion des déchets est globalement satisfaisante à l'échelle de l'établissement
- L'exploitant devra mieux définir les modalités de gestion des déchets dans l'enceinte réacteur (ER), notamment pour ce qui concerne l'exploitation des zones d'entreposage situées dans l'ER (durées d'entreposage, etc.)
- Essai périodique annuel à refaire concernant l'intégrité d'une protection biologique située dans un local d'entreposage des déchets de l'ER



Programme d'inspections pour 2018

- **Inspection « contrôles finaux » avec l'IRSN, prévue au 2^e semestre :**
 - **Objectifs** : effectuer les contrôles finaux qui permettront de vérifier l'atteinte des objectifs de l'exploitant en termes d'assainissement des terres sous la STE
 - **Réalisation de prélèvements *in situ***, une fois que sera terminée l'excavation des 50 cm de terre sous le radier de la STE





Bilan 2017 – Evénements significatifs

En 2017, **EDF a déclaré à l'ASN trois événements significatifs** classés au niveau 0 sur l'échelle internationale INES :

- **ESS niveau 0 du 5 mai 2017 :**

- Présence d'eau contaminée dans le local 258 provenant du circuit primaire D2O > des mesures immédiates ont été mises en œuvre pour traiter la fuite et les investigations se poursuivent en 2018

- **ESE niveau 0 du 20 mars 2017 :**

- Indisponibilité des deux files de matériel de surveillance des rejets tritium dans l'environnement sur le chantier de la STE du 20 au 22 mars 2017

- **ESR niveau 0 le 13 juin 2017 :**

- Entrée en zone contrôlée de deux intervenants sans activation du dosimètre opérationnel en situation d'exercice incendie > de nouvelles mesures organisationnelles ont été mises en place.



Bilan 2017 – Evénements significatifs

Remarques générales sur les événements significatifs :

- Détection et déclaration des ES dans les délais
- Bonne qualité de l'analyse des événements
- Bonne qualité des CRES et respect du délai de transmission
- Bon suivi des actions correctives





Bilan 2017 – Autorisations

L'ASN a poursuivi l'instruction des dossiers relatifs à :

- la gestion des terres polluées sous la STE :

- EDF a déposé une mise à jour du plan de gestion en juillet 2017
- L'ASN a instruit le dossier au second semestre 2017
- Le plan de gestion a été approuvé le 25 avril 2018 par décision ASN après consultation du public et de la CLI

- la réalisation d'opérations de prélèvement d'échantillons dans le bloc réacteur en vue d'améliorer l'inventaire radiologique et consolider les études de démantèlement :

- Le projet de décision a été mis en consultation 15 j à compter du 23 janvier 2017
- La décision ASN a été prise le 21 août 2017



Bilan 2017 – Autorisations

L'exploitant a déposé de nouveaux dossiers en 2017 :

- **Demande d'arrêt du rabattement de la nappe phréatique sous la STE (article 26 du décret procédures) :**
 - Instruction en cours en 2018 > expertise en cours

En application de la décision ASN 2015-DC-0508 du 21/04/15 :

- **Révision de l'étude sur la gestion des déchets**
 - En cours d'instruction en 2018
- **Modification des RGE en relation avec la gestion des déchets**
 - Premier dossier rejeté par les services centraux de l'ASN (courrier CODEP-DRC-2018-002442 du 14/02/18) car le dossier était un dossier générique alors que l'attendu était d'un dossier par site
 - Dossier de Brennilis redéposé le 28 juin 2018



Faits marquants en 2017

- **Opérations de démantèlement et travaux réalisés :**
 - Chantier des échangeurs > reprise des opérations de nettoyage et du repli de chantier
 - Démolition du radier de la STE et de la tuyauterie amiantée
 - Début de la démolition de la chape du hangar à déchets

- **Autres :**
 - Mise en œuvre de la nouvelle organisation du site
 - Mise en application des nouvelles RGSE chap. 10 « transports internes »



Bilan 2017 – Sûreté et radioprotection

- **Points forts**

- Gestion et traitement des écarts : bonne maîtrise
- Surveillance de la reprise des opérations liées au repli du chantier des échangeurs
- Réflexion engagée sur la révision des AIP/EIP pour rendre leur gestion plus opérationnelle
- Respect des engagements

- **Axe de progrès**

- Entraînement aux situations d'urgence hors horaire normal et gestion des dosimètres opérationnels pour les intervenants extérieurs
- Manque de rigueur pour la réalisation de certains EP (cf. matériel ELI)
- Cf. ESE de 2017 > robustesse à apporter pour les actions fortuites réalisées sur les EIP sans requalification





Bilan 2017 – Environnement et déchets

- **Point fort :**

- Prescriptions respectées pour ce qui concerne les rejets et prélèvements

- **Axes de progrès :**

- RGE sur la gestion des déchets à redéposer
- Une meilleure maîtrise des entreposages de déchets dans l'ER est attendue





Conclusion

Au cours de l'année 2017, EDF a poursuivi, dans des conditions de sûreté satisfaisantes, les opérations de nettoyage et de remise en état des matériels dans l'enceinte du réacteur, ainsi que la démolition du radier de la STE.

L'ASN a vérifié au cours de ses inspections le respect des engagements pris par l'exploitant.

L'exploitant devra poursuivre dans les mêmes conditions les chantiers à venir et anticiper le dépôt des dossiers.





Priorités de l'ASN en 2018

- Reprise des terres sous la STE et réalisation de contrôles pour vérifier le respect de l'objectif d'assainissement (contrôles finaux)
- Surveillance des intervenants dans le cadre du nouveau contrat multiservices avec ORANO DS
- Poursuite des investigations menées concernant la fuite d'eau contaminée en local 258 et mise en œuvre d'actions correctives pérennes
- Gestion des déchets
- Poursuite de l'instruction des dossiers en cours : révision de l'étude déchets et modifications des RGE liées à la gestion des déchets, dossier de demande d'autorisation d'arrêter le rabattement des eaux souterraines sous la STE
- Dossier de démantèlement complet attendu pour fin juillet 2018

